



Ammexe ØA

DB

Région  
**Hauts-de-France**

Le Président

Nos Réfs : XT/AH

**Monsieur Didier BERNEAUX**  
Commissaire enquêteur  
Hôtel de Ville  
1057 Grande Rue  
60310 CRAPEAUMESNIL

Lille, le 13 MARS 2023

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Alors qu'elle représente à peine 6% du territoire national, la région Hauts-de-France recense à elle seule 28% de la production éolienne installée dans notre pays.

La surconcentration de parcs et mâts éoliens a un impact considérable sur les patrimoines naturel, bâti, paysager ou historique, aboutit à d'intolérables encerclements des habitants et suscite par ailleurs de nombreuses questions en rapport avec la santé humaine et animale.

Forte de ce constat, notre collectivité a très clairement pris position contre le développement de l'éolien industriel.

En effet, le 28 juin 2018, en adoptant sa stratégie concernant le mix énergétique régional, la Région a confirmé sa volonté d'encourager le développement d'autres EnR que l'éolien ; telles les énergies hydrolienne, hydraulique, solaire et la méthanisation.

Cette position du Conseil régional de soutenir de nouvelles énergies décarbonées qui viendront en appui de notre parc électronucléaire vise en premier lieu à protéger les habitants et les territoires des Hauts-de-France du déploiement non-maîtrisée de l'éolien.

Aussi, je souhaite vous faire part de l'opposition du Conseil régional à la réalisation du projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Crapeaumesnil.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien cordialement,*

**Xavier BERTRAND**